

# RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR ÉTUDIANT OU STAGIAIRE

Les demandes doivent être déposées  
dans les 2 mois précédant l'expiration du titre

Les documents en langue étrangère doivent être traduits en français  
par un traducteur assermenté auprès de la Cour d'Appel

- Formulaire de demande de titre de séjour RENSEIGNÉ EN LIGNE et IMPRIMÉ (stagiaire uniquement)
- Dernier titre de séjour OU visa long séjour + vignette OFII OU confirmation de validation du visa long séjour valant titre de séjour** (pour le premier renouvellement)
- Passeport en cours de validité** (pages : identité, validité, tampons d'entrée en France)
- Si marié : certificat de mariage + titre de séjour/visa du (de la) conjoint(e) si réside en France
- Etudiant : E-photo** aux normes réglementaires (de face, bouche fermée, expression neutre, tête nue, visage et cou dégagés, fond clair et uni) – **Stagiaire : 4 photographies d'identité papier**

## **Justificatif de domicile non manuscrit daté de moins de six mois :**

- Assurance habitation OU Taxe d'habitation ou avis d'imposition ; OU Facture EDF/GDF ; OU Attestation de résidence CROUS ; OU Quittance de loyer (agence uniquement) ; ou Contrat de bail
- Si vous vivez à l'hôtel : Attestation de votre hôtelier OU facture du dernier mois
- Si vous êtes hébergé chez un particulier :
  - Attestation d'hébergement datée et signée de l'hébergeant (modèle disponible en ligne)
  - Justificatif de domicile (pas de résidence universitaire) daté de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
  - Carte d'identité ou carte de séjour de votre hébergeant

## **Justificatif de ressources mensuelles personnelles au moins égales à 615€ :**

En cas de ressources multiples fournir le justificatif de chacune des ressources.

- Si vous disposez de ressources suffisantes :
  - Relevés bancaires des trois derniers mois faisant apparaître les virements mensuels (615€/mois en moyenne)
  - OU attestation de la banque tamponnée, signée et datée de moins de trois mois faisant apparaître un solde créditeur au moins égal à trois mois de ressources (environ 1845€)
- Si vous êtes boursier :
  - Boursier dans votre pays d'origine : attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse
  - BGF et bénéficiaires de programmes européens : attestation de bourse



- Si vous êtes salarié : vos 3 dernières fiches de paie
- Si prise en charge par un tiers (prise en charge depuis l'étranger non autorisée) :
  - Attestation sur l'honneur datée et signée du garant, spécifiant le montant versé mensuellement (615€)
  - Pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité du garant
  - Contrat de travail, 3 derniers bulletins de salaire en euros du garant et dernier avis d'imposition français OU attestation de la banque du tiers justifiant de la programmation de virements réguliers sur votre compte

---

**Résultats/diplômes** de l'année universitaire précédente

- En cas de changement de cursus ou d'échec : Lettre explicative
- Doctorant : inscription de l'année précédente seulement

---

**Certificat de scolarité** pour l'année en cours (statut étudiant)

- Stagiaire : Attestation de stage tripartite (université + entreprise + stagiaire) avec la durée
- Doctorant : à partir de la 4<sup>e</sup> année de thèse, fournir une attestation du directeur de thèse mentionnant l'état d'avancement ainsi que la date de soutenance prévue

---

**Stagiaire associé ou Faisant Fonction Interne** : convention de stage OU contrat de travail signé avec l'avis favorable de la DIRECCTE

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ  
ET NE DONNERA PAS LIEU À LA DÉLIVRANCE D'UN RÉCÉPISSÉ /  
ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION**